Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole
Route de Velles C.S. 70529
36018 CHATEAUROUX CEDEX
Tél. : +33 (0)2 54 53 11 00
Email : legta.chateauroux@educagri.fr – Site : https://naturapolis36.fr

NOTE EXPLICATIVE POUR LES INSCRIPTIONS 2023 - 2024

Mesdames et Messieurs **Les parents d'élèves**
Les étudiants de BTS

Châteauroux, le 12 juin 2023

Objet : dossier d'inscription 2023-2024

Monsieur, Madame,

Pour la deuxième année consécutive, l'inscription ou la réinscription de votre enfant au lycée agricole de Châteauroux sera effectuée en téléchargeant les documents mis en ligne sur notre site internet.

La protection des données oblige à demander uniquement ce qui est obligatoire et doit éviter de fournir certaines pièces plusieurs fois.

Le dossier d'inscription est composé de **4 parties** : avec des pièces à fournir

- N°1 – Inscription administrative
- N°2 - Vie Scolaire
- N°3 – Dossier Financier + Annexe si besoin
- N°4 – Dossier Infirmier
- N°5 - Les informations pratiques à télécharger consulter et à conserver

Pour télécharger le dossier d'inscription :
https://naturapolis36.fr

	Pour les réinscriptions (anciens élèves)	Pour les nouveaux élèves / étudiants 4ème , 2nde GT, 2ndes PRO, 1ères , Terminale, BTS
Quand remplir son dossier ?	Dès l'ouverture des inscriptions (le 14 juin 2023)	A réception de l'avis de la commission d'affectation ou de l'accord d'admission dans l'établissement
Comment le remplir ?	- **Télécharger** les 4 parties du dossier sur notre site : - **Imprimer** l'ensemble des documents - **Remplir** les documents et les signer - **Réunir** toutes les pièces à fournir.	sur **https://naturapolis36.fr/**
A quelle date le rendre et comment le rendre ?	**Envoyer le dossier d'inscription, le dossier vie scolaire, le dossier financier et le dossier infirmier COMPLETS par courrier au LEGTA :** - **Au plus tard le vendredi 30 juin 2023**	**Déposer personnellement le dossier d'inscription, le dossier vie scolaire, le dossier financier et le dossier infirmier avec les pièces à fournir le :** - **vendredi 30 juin 2023 de 8h30 à 12h00 de 13h30 à 17h00** **ou** - **mardi 4 juillet 2023 de 13h30 à 18h00**

Nous restons à votre disposition pour toutes informations complémentaires ou toutes difficultés rencontrées.
Nous vous prions, d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

La Direction du LEGTA